

# 6<sup>e</sup> Journée du réseau SUDOC-PS Paca/Nice mardi 6 novembre 2018

## Table ronde sur la numérisation

### Projet de numérisation de la Société d'études scientifiques & archéologiques de Draguignan & du Var (SESA)

#### Projet de numérisation avec la BnF

##### 1. Historique rapide

- a) Constat : Bulletins de la SESA déjà numérisés et en ligne sur Gallica (1856-1931).
- b) Prise de contact avec Arnaud Dhermy, chef de la Mission de la coopération régionale (BnF) : échanges par courriels et téléphone.
- c) Possibilité d'informations complémentaires auprès de l'Académie du Var, déjà partenaire de la BnF.
- d) Travail préparatoire nécessaire important.

##### 2. Projet de numérisation

- a) Portée : Bulletins de 1948 à 2006 et manquants parmi les Bulletins déjà mis en ligne afin d'assurer leur pérennité et une diffusion plus large.
- b) Cadre légal : convention de partenariat numérique avec cession de droit de diffusion sur Gallica entre BnF et SESA pour la numérisation et la valorisation des publications de la SESA.

##### c) Précisions :

Copropriété des fichiers de conservation (TIFF en HD), fichiers anciens compris.

Liberté sur l'étendue du projet, réserves possibles pour les Bulletins commercialisés.

Numérisation assurée par un prestataire titulaire d'un marché de prestation de numérisation et de conversion en mode texte attribué par la BnF.

Numérisation gratuite hors frais de port aller et retour SESA-BnF des Bulletins à numériser.

Collections prêtées et retournées à la SESA à la fin de l'opération.

##### d) Procédure :

- Annonce du projet de partenariat aux auteurs concernés (ou leurs ayants-droit, cf. droits d'auteurs de 70 ans) : insertion obligatoire d'un encart dans le Bulletin ; délai de 6 mois avant début de la numérisation, les auteurs gardant un droit de retrait à tout moment (engagement de la BnF).
- Transmission préalable d'une estimation du nombre global de pages concernées.
- Point de départ de l'opération : signature de la convention.
- Préparation de l'envoi des bulletins à numériser :
  - Constitution d'une information précise pour la BnF : liste précise des volumes prêtés + fiche descriptive à insérer dans chacun (données bibliographiques et techniques, état physique).
  - Étiquette code à barres + fiche suiveuse (avec recommandations éventuelles de précautions) fournis par la BnF, à insérer dans chaque Bulletin.
  - La BnF reconditionne à réception pour le prestataire après vérification.

##### e) Détails sur le contenu de la convention.

### 3. Conclusion

Travail préalable de vérification minutieuse des Bulletins déjà numérisés afin de recenser les éventuelles imperfections ; pour quelques-uns, constat de défauts (mauvaise qualité de la numérisation, pages ou illustrations manquantes). Les Bulletins mal scannés seront à nouveau numérisés et ceux défectueux retirés de Gallica.

Autre important travail en cours de finalisation : recensement des auteurs concernés (à partir de 1948), recherche de coordonnées pour demande d'autorisation.

En conclusion, la procédure de numérisation par convention avec la BnF demande un travail préparatoire important et rigoureux mais apporte le sérieux et toutes les garanties légales. Et répond tout à fait à notre souci d'une diffusion plus large de nos publications.